Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 31 (1951)

Heft: 1

Register: Membres de la Chambre de commerce suisse en France : vous serez

les bienvenus chez nos adhérents hôteliers et restaurateurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VOUS SEREZ LES BIENVENUS chez nos adhérents hôteliers et restaurateurs

PARIS ET ENVIRONS

MODERNE PALACE HOTEL

Place de la République 350 chambres - 125 salles de bain Prix modérés

CHEZ L'AMI LOUIS

Spécialités landaises et de gibier 33, rue du Vert-Bois, PARIS-3° Tél. Tur. 77-48

AUBERGE DES IV PAVÉS DU ROY

Maison suisse — son bar - sa rôtisserie à la sortie de l'autoroute de l'Ouest TRAPPES (S.-et-O.). Tél. Mansart 96-03

RESTAURANT JOSEPH

56, rue Pierre-Charron, PARIS-8° Tél. Elysées 63-25 Ses spécialités — Sa cave

RESTAURANT COCONNIER

14, r. Castellane (Près de la Madeleine) T. Anjou 41-56 Mérite sa réputation de vrale cuisine française On peut bien manger à partir de 700 fr.

AUBERGE DE CHANTECLAIR

PARIS-Opéra - 6, rue du Helder - Tél. Pro. 82-01 Bonne table - Spécialités franc-comtoises Bonne cave

Grand HOTEL du PAVILLON

36, rue de l'Échiquier, PARIS-10° Boulevard et métro Bonne-Nouvelle Confort — Hygiène — Courtoisle Chambres à 1 lit : 650 à 850 fr.; à 2 lits : 1050 a 1195 fr.

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

74, boulevard de Strasbourg, PARIS-10° (face Gare de l'Est) — Tél. Nord 76-27 R. BREGUET, Gérant

HOTEL ST-PETERSBOURG

33 et 35, rue de Caumartin - PARIS Entre l'Opéra et la Madeleine F. ATTENHOFER et J. HAECKY

LES AUBERGES DU PÈRE LOUIS

17, rue de Ponthieu - Tél. Élysées 19-39 7, rue de la Boule-Rouge - Tél. Provence 42-71 Direction suisse

LILLE

A L'EXCELSIOR

Restaurant
Son cadre agréable - sa cuisine - sa cave 14, rue Anatole-France, LILLE (Nord)

Exportation vers la Suisse de peaux brutes de veau

Les importateurs sont informés qu'un contingent de 25 tonnes de peaux brutes de veau est ouvert à l'exportation vers la Suisse. Les demandes d'autorisation d'exportation sont valablement reçues par l'Office des changes dès le 10 décembre 1950. Ces demandes seront examinées au fur et à mesure de leur présentation et les exportateurs devront informer la direction des industries diverses et des textiles, vingt jours au plus tard après l'expiration du délai de validité de leurs licences, des quantités réellement exportées.

De même un contingent de 100 tonnes de cuir brut de bovins est ouvert à l'exportation vers la Suisse dans les mêmes conditions que le contingent de peaux brutes de veau dont il est question ci-dessus. (J. O. du 10-12-50.)

Accord d'amortissement

Un accord vient d'intervenir entre la France et la Suisse, au sujet de l'amortissement du solde de l'avance de change de

Indices des prix

				PRIX D	E GROS	DÉTAIL 34 ART	Coûr de la vie	
FRANCE : 1 SUISSE : 20				France	Suisse	Paris	Suisse	
Janvier Janvier Janvier Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre	1950. 1950. 1950. 1950. 1950. 1950. 1950.			874 1.463 1.944 2.063 2.057 2.102 2.095 2.082 2.035 2.123 2.207 2.238	203,3 218,3 214,4 197,3 194,9 194,7 193,9 196,8 196,1 198,9 204,8 208,5	856 1.414 1.935 1.910 1.920 1.906 1.922 1.906 1.845 1.825 1.925 2.007	154,7 163,0 163,1 158,9 158.3 158,0 157.5 158,2 158,4 159,4	
Novembre Décembre	1950. 1950.			-	212,8 215,6 218,1	2.043 2.055 2.075	160,8 160,9 160,8	

300 millions de francs suisses résultant de l'accord financier franco-suisse du 16 novembre 1945, qui était au 31 octobre 1950 de 101 millions de francs suisses environ et de certaines créances contractées par la France (frais d'internement de troupes françaises en Suisse, indemnités pour marchandises suisses réquisi-tionnées pendant la guerre par les autorités françaises). Le solde de l'avance de change sera remboursé par mensualités

égales d'ici au 30 juin 1952 (5 millions de francs suisses par mois). Les autres créances seront remboursées dans le courant de 1951.

Bureaux de finances des zones franches

Le Journal officiel du 29 novembre 1950 publie un arrêté qui précise quelles sont les attributions des bureaux de finances des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex.

Rachat des cotisations des cadres de nationalité

Le Journal officiel du 9 décembre 1950 publie une circulaire du ministre du travail et de la sécurité sociale qui rappelle que la convention franco-suisse du 9 juillet 1949 a été complétée par un protocole non publié au Journal officiel et qui dispose de

En vue de faciliter aux ressortissants suisses le bénéfice des dispositions de l'article 127 bis de l'ordonnance du 19 octobre 1945 modifiée sur le rachat des cotisations de salariés appartenant la catégorie des cadres, le Gouvernement français autorisera les intéressés, nés avant le 1^{er} avril 1886, à présenter leur demande de rachat dans un délai de six mois, à compter de la publication de la convention en date de ce jour. Toutefois, les arrérages de pensions ou rentes correspondantes ne seront liquidés qu'avec effet du 1er juillet 1949. (Le délai de six mois fixé ci-dessus expire le 5 mai 1951.)

Suppression du bureau franco-suisse de règlements touristiques

Le bureau franco-suisse de règlements touristiques qui avait son siège au 30, place de la Madeleine à Paris, a cessé de fonc-tionner à partir du 1^{er} janvier de cette année. Nous rappelons à ce sujet que les touristes désireux de se rendre

en Suisse, peuvent obtenir sans autorisation préalable de l'Office des changes, auprès d'une banque ayant la qualité d'intermédiaire agréé, la contre-valeur en francs suisses d'une somme de 50.000 francs français.

Les attributions supérieures à ce montant nécessitent la déli-vrance d'une autorisation de l'Office des changes.

Décentralisation du service réglementé des paiements franco-suisses

La liste des banques qui, outre la Banque Nationale, sont agréées dans le service réglementé des paiements entre la France et la Suisse est complétée par les deux banques ci-dessous :

et la Suisse est complétée par les deux banques ci-dessous : 1º Société indépendante de banque à Genève. 2º Spar-und Leihkasse in Thun-Thoune. (F. O. S. C. du

Exposition du livre suisse 1946-1950

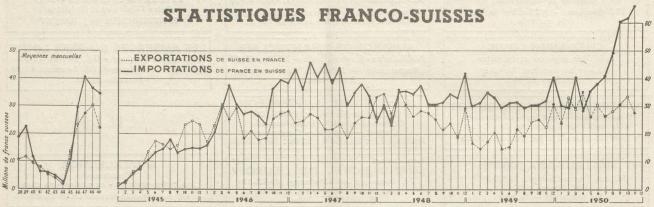
Cette exposition, ouverte du 8 au 25 novembre a été une réussite: 2.000 titres exposés, 1.450 visites, parmi lesquelles un grand nombre de libraires parisiens et de province, les acheteurs de la plupart des bibliothèques de Paris. Un certain nombre de

personnalités sont revenues plusieurs fois et ont pris note de tous les volumes les intéressant et manquant dans leurs bibliothèques. Sont venus également les correspondants des journaux français et suisses, des éditeurs français, des commissionnaires s'occupant de l'édition suisse en France et très nombreux les Suisses résidant en France. A noter également la visite de quelques Consuls venus de province. Parmi les personnes privées, nous avons particulièrement remarqué des chefs de maisons ou ingénieurs pour qui le livre suisse technique (chimie, physique, reproduction photographique) est un matériel de travail indispensable, qu'il soit édité en français ou en allemand.

qu'il soit édité en français ou en allemand.

Tous se sont intéressés vivement aux ouvrages qui leur étaient présentés dans tous les domaines et ont été frappés par l'importance de la production des quatre dernières années, surtout lors-

qu'ils ont appris qu'il n'y avait là qu'un choix.



Le graphique ci-dessus se rapporte uniquement aux échanges de la Suisse avec la France métropolitaine, Sarre comprise.

			érieur français e ues douanières frança				
	(en m	FRANCE illiers de francs fr	ançais)	Suisse (en milliers de francs suisses)			
Moy. mens. 1949. Janvier 1950. Février 1950 Mars 1950 Avril 1950 Mai 1950 Juin 1950 Juillet 1950 Août 1950 Septembre 1950. Octobre 1950. Novembre 1950.	76.816.196 87.248.174 96.593.228 93.697.758 92.920.964 80.614.703 96.929.000 74.005.610 80.282.180 74.823.814 86.597.505	Exportations 65.168.511 74.163.071 85.554.240 76.376.146 79.114.815 74.462.011 90.677.000 80.071.313 77.024.244 83.145.989 112.368.459 120.550.492	Solde - 11.647.685 - 13.085.103 - 11.038.988 - 17.321.612 - 13.806.139 - 6.152.692 - 6.252.000 + 6.065.703 - 3.257.936 + 8.322.175 + 25.770.954 + 18.994.145	315.981 278.632 273.166 322.847 275.384 307.133 329.456 366.180 421.276 453.361 483.040 512.348	Exportations 288 .127 245 .946 255 .864 297 .250 264 .164 285 .858 284 .493 319 .844 299 .849 379 .780 413 .033 409 .738	Solde - 27.854 - 32.686 - 17.302 - 35.597 - 11.220 - 21.275 - 44.963 - 46.336 - 121.427 - 73.581 - 70.007 - 102.610	

Commerce franco-suisse (d'après les statistiques douanières suisses)									
	France MÉTROPOLITAINE (en milliers de fr. s.)			Union Française (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)		
Moy. mens. 1949 Janvier 1950. Février 1950 Mars 1950 Avril 1950 Jain 1950 Juillet 1950 Aoûs 1950 Septembre 1950. Octobre 1950.	23.765 33.067 29.038 35.753 26.609 30.247 26.907 28.556	Importa- tions en Suisse 32 . 131 30 . 369 29 . 655 40 . 676 28 . 538 35 . 970 38 . 474 40 . 881 49 . 467 60 . 175 61 . 713	Balance commerciale française + 11 .984 + 6.604 - 3.412 + 11.638 - 7.215 + 9.361 + 8.227 + 13.974 + 20.911 + 29.321 + 28.314	Exportations de Suisse 1.985 1.442 1.503 1.846 2.965 4.074 2.573 2.978 3.830 4.404 5.489	Importations en Suisse 2 .827	Balance commerciale française + 841 + 1.210 + 214 + 258 + 21 - 339 + 909 - 1.036 - 148 - 1.256 - 2.160	Exportations de Suisse 22.131 25.207 34.570 30.884 38.718 30.683 32.820 29.885 32.386 35.258 38.888	Importations en Suisse 34 .968 33.021 31.372 42.780 31.524 39.705 41.956 42.823 53.149 63.323 65.042 71.937	Balance commerciale française + 12 834 + 7.814 - 3.198 + 11.896 - 7.194 + 9.022 + 9.136 - 12.938 + 20.763 + 28.065 - 25.154 + 41.563

Le territoire de la Sarre est englobé dans la France métropolitaine.